



Institut des comptes nationaux

ANALYSE DES PRIX
RAPPORT ANNUEL 2015
DE L'INSTITUT DES COMPTES NATIONAUX

II. INFLATION SOUS-JACENTE: UN ÉCART
PERSISTANT EN DÉFAVEUR DE LA BELGIQUE

OBSERVATOIRE DES PRIX

Pour de plus amples informations :

SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Peter Van Herreweghe

City Atrium

Rue du Progrès 50

1210 Bruxelles

Tél.: +32 2 277 83 96

Courriel : Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be

Introduction

Ce document constitue le septième rapport annuel de l'ICN sur l'évolution des prix à la consommation. La loi du 8 mars 2009, modifiant la loi du 21 décembre 1994 portant sur les dispositions sociales et diverses, prévoit que le SPF Économie assure l'observation et l'analyse des prix pour le compte de l'ICN.

Avec la loi du 3 avril 2013 portant sur l'insertion du livre V (intitulé *La concurrence et les évolutions de prix*) dans le Code de droit économique, l'Observatoire des prix a vu son champ d'études s'étendre et peut désormais procéder aux analyses nécessaires en matière de prix (tant en termes d'évolution que de niveau), de marges et de fonctionnement du marché.

En 2015, l'Observatoire des prix a publié ses rapports trimestriels dans les délais impartis. A la demande de la précédente ministre fédérale de l'Agriculture, Madame Laruelle, il a également réalisé une actualisation de l'étude « Prix, coûts et rentabilité de la filière porcine »¹. De plus, dans le courant de 2015, l'Observatoire des prix a débuté deux études ponctuelles relatives au fonctionnement de marché dans le secteur du cinéma (NACE 5914) et dans la filière du sucre (NACE 1081).

Conformément au cahier des charges qui fixe les modalités selon lesquelles les institutions associées à l'ICN exécutent leurs missions, le présent rapport a été approuvé à la fin février par le conseil d'administration de l'ICN et a reçu un avis positif du Comité scientifique.

Les collaborateurs de l'Observatoire des prix qui ont participé à la rédaction de ce rapport sont les suivants : Christine Bruynoghe, Myrle Claessens, Julie Durieu, Mathias Ingelbrecht, Jean-Yves Jaucot, Céline Rigby, Els Somers, Jean-Paul Theunissen et Sarah Van Cauwenbergh.

¹ http://economie.fgov.be/fr/binaries/Actualisation_etude_filiere_porcine_mai2015_tcm326-267698.pdf

Table des matières

Introduction.....	3
Table des matières	4
II Inflation sous-jacente: un écart persistant en défaveur de la Belgique	5
II.1 Les services.....	6
II.2 Produits alimentaires transformés	11
II.3 Biens industriels non-énergétiques	15
Liste des abréviations	18
Annexes.....	20
Annexe 6 : Contributions annuelles de chaque composante des produits administrés communs à l'écart d'inflation entre la Belgique et les pays voisins principaux depuis 2008.....	20

II Inflation sous-jacente: un écart persistant en défaveur de la Belgique

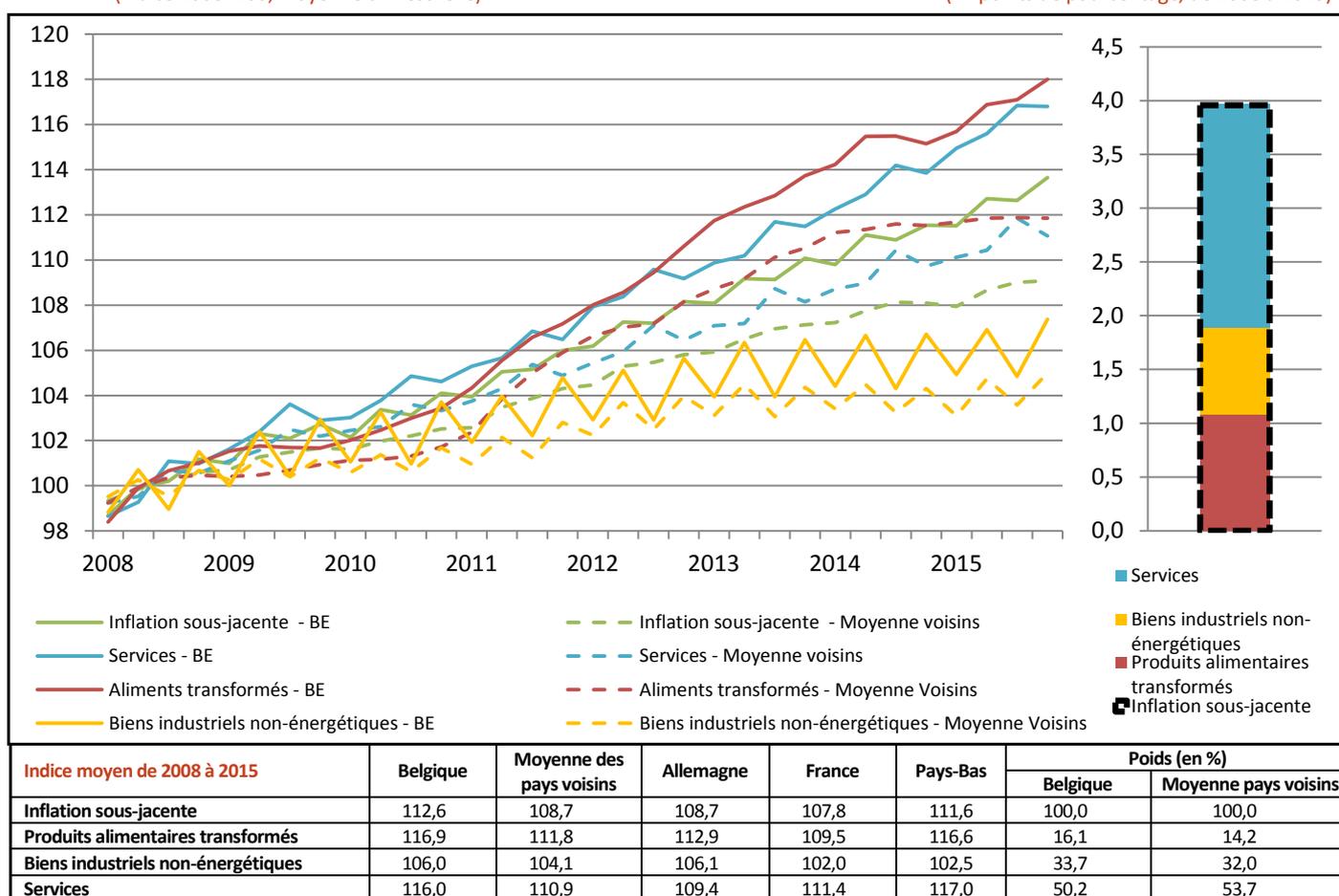
Etant donné l'écart d'inflation sous-jacente en défaveur de la Belgique, tant à court terme qu'à plus long terme, une analyse plus en détails de l'évolution du prix des groupes de produits concernés s'est révélée opportune.

En effet, comme cela a été vu plus haut (voir chapitre I.I.2), en 2015 l'inflation sous-jacente belge était deux fois plus élevée en Belgique (1,6 %) qu'en moyenne dans les pays voisins (0,8 %) mais cette situation n'est pas nouvelle. En se concentrant sur la période 2008-2015, on peut constater que l'inflation sous-jacente belge s'est révélée systématiquement supérieure à la moyenne des trois pays voisins chaque trimestre. La Belgique a même affiché une inflation plus élevée que chaque pays pris individuellement, excepté les Pays-Bas de fin 2011 à fin 2013². Depuis 2008, le prix de l'ensemble des trois groupes de produits et services suivis pour le calcul de l'inflation sous-jacente a progressé de 12,6 % en Belgique contre 8,7 % en moyenne dans les pays voisins (11,6 % pour les Pays-Bas, 8,7 % pour l'Allemagne et 7,8 % pour la France). A taux de taxes indirectes constant, le constat est le même³.

Graphique 1 : Évolution de l'inflation sous-jacente et de ses trois composantes (à gauche), et contributions cumulées des composantes à l'écart de progression des prix correspondant entre la Belgique et ses pays voisins principaux (à droite)

(Indice 2008=100, moyenne trimestrielle)

(En points de pourcentage, de 2008 à 2015)



Sources : CE, SPF Économie, DG Statistique-Statistics Belgium

² Pour rappel, aux Pays-Bas, le taux de TVA standard a été augmenté en octobre 2012, passant de 19 à 21 %, ce qui a eu un impact à la hausse sur les prix à la consommation (le taux réduit est par contre resté à 6 %).

³ Sur la base de l'IPCH à taux de TVA et d'accises constants, l'inflation sous-jacente aurait progressé entre 2008 et 2015, de 8,8 % en Allemagne (contre 8,7 % actuellement), de 7,4 % en France (contre 7,8 % actuellement) et 9,3 % aux Pays-Bas (11,6 % actuellement). En Belgique l'inflation sous-jacente n'aurait pas été modifiée (12,6 %).

Pour rappel, l'inflation sous-jacente est composée de trois groupes de produits : les produits alimentaires transformés (comptant en 2015 en Belgique pour 16 % du poids des trois groupes de produits suivis pour le calcul de l'inflation sous-jacente), les biens industriels non-énergétiques (comptant pour 34 %) et les services (comptant pour 50 %)⁴. Sur la période 2008-2015, ces trois groupes de produits ont connu une évolution de leur prix plus élevée en Belgique qu'en moyenne dans les pays voisins, mais ce sont surtout au niveau des services et des aliments transformés que la croissance des prix a été plus prononcée en Belgique.

Comme l'illustre le graphique 27, sur l'ensemble de la période, un peu plus de la moitié de l'écart de progression des prix de l'ensemble des trois groupes de produits et services suivis pour le calcul de l'inflation sous-jacente a été apportée par les services, un peu moins d'un tiers par les aliments transformés et un peu plus d'un cinquième par les biens industriels non-énergétiques.

Avant de poursuivre l'analyse, il faut cependant souligner que les témoins constituant les groupes de produits - services, produits alimentaires transformés et biens industriels non-énergétiques - peuvent varier en fonction des pays et que leur pondération correspond aux différentes habitudes de consommation nationale. Une harmonisation générale du choix des témoins peut néanmoins être constatée, même si quelques petites différences subsistent (par exemple, les témoins relatifs aux aliments, comme les catégories pains et céréales ou encore les services de restaurants et cafés, reflètent les habitudes alimentaires spécifiques aux différents pays). Cependant, c'est surtout au niveau des pondérations que les différences s'opèrent. De manière générale, si l'Allemagne publie ses données avec un haut niveau de détails, ce n'est pas le cas pour la France et encore moins pour les Pays-Bas.

II.1 Les services

En 2015, l'inflation pour les services en Belgique, déjà plus élevée en 2014, a encore progressé et a atteint 2,4 %, alors qu'en moyenne dans les pays voisins celle-ci s'est réduite à 1,3 %. Également à long terme, entre 2008 et 2015, le niveau moyen des prix à la consommation pour les services a progressé plus rapidement en Belgique, soit 16,0 % depuis 2008, que dans les pays voisins en moyenne, soit 10,9 % sur la même période (9,4 % en Allemagne, 11,4 % en France et 17,0 % aux Pays-Bas), soit un écart d'un peu plus de 5,1 points de pourcentage entre la Belgique et les pays voisins en moyenne.⁵ Sur l'ensemble de la période analysée, c'est en 2015 que l'écart d'inflation entre la Belgique et les pays voisins a été le plus important pour les services, avec 1,1 point de pourcentage.

Sur l'ensemble des services, neuf catégories se démarquent, en apportant à l'écart d'inflation cumulée entre 2008 et 2015 au minimum 0,4 point de pourcentage à l'avantage ou au détriment de la Belgique.

Les services contribuant principalement à l'écart d'inflation cumulée au détriment de la Belgique entre 2008 et 2015 sont les restaurants et les cafés, apportant à eux seuls 2,2 points de pourcentage. Viennent ensuite, dans une moindre mesure, les services culturels (comprenant entre autre les tickets de cinéma, les abonnements de télévision, ...) et les services de téléphonie apportant 0,7 point de pourcentage chacun au détriment de la Belgique, suivis par la réparation de véhicules (comme les tarifs horaires des garagistes), la protection sociale (crèches, maisons de repos, ...) et les services médicaux et paramédicaux (consultations médecins généralistes, spécialistes,...) avec 0,6 point de pourcentage chacun, et finalement les services domestiques (tarif horaire pour le nettoyage, babysitting,...) avec 0,5 point de pourcentage au détriment de la Belgique.

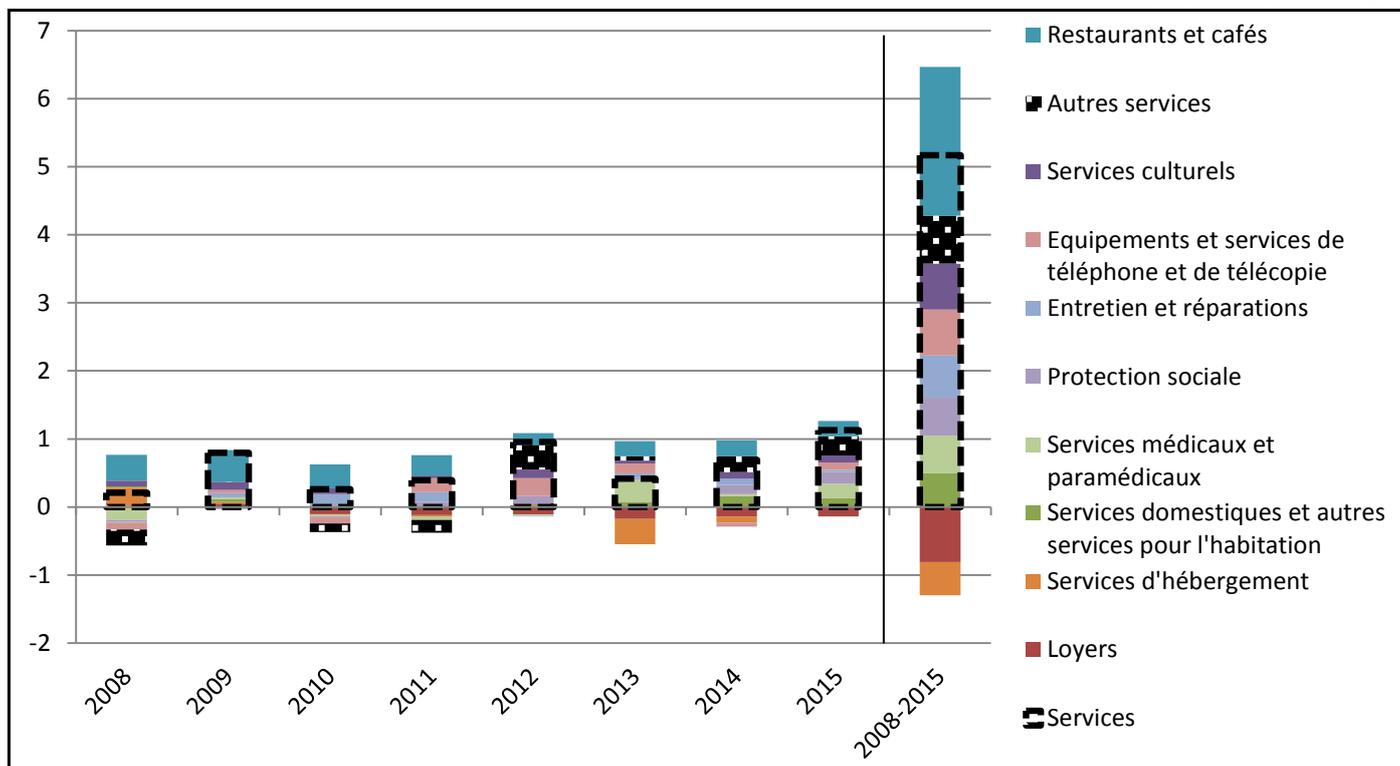
⁴ Seuls l'énergie et les aliments non transformés ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'inflation sous-jacente.

⁵ À taux de taxation constants, les prix des services auraient progressé, de 17,0 % en Belgique entre 2008 et 2015 contre une augmentation de 10,8 % dans les pays voisins en moyenne (en Allemagne +9,7 %, en France +11,3 % et aux Pays-Bas +15,9 %). Il peut être noté que l'évolution des prix pour les services en Belgique s'est révélée plus forte à taux de taxes constant (17,0 %) qu'elle ne l'a été en réalité (+16,0 %), en raison notamment de la baisse du taux de TVA sur les restaurants survenue en 2010 (de 21 à 12 %, ne s'appliquant pas à la fourniture de boissons).

Malgré un écart total en défaveur de la Belgique au niveau des services (pour rappel 5,1 points de pourcentage sur sept ans), certaines catégories ont néanmoins vu leur prix évoluer plus favorablement en Belgique que dans les pays voisins en moyenne entre 2008 et 2015. Il s'agit principalement des loyers, apportant une contribution de 0,7 point de pourcentage en faveur de notre pays. Dans une moindre mesure, les services d'hébergement (chambres d'hôtel, camping, ...) contribuent également à réduire

Graphique 2 : Contributions cumulées des différentes catégories de services à l'écart d'inflation cumulée entre la Belgique et les pays voisins principaux de 2008 à 2015*

(En point de pourcentage)



Sources : CE, SPF Économie, DG Statistique-Statistics Belgium

* Les 30 autres catégories de services apportent conjointement une contribution de 0,7 point de pourcentage à l'écart de progression des prix sur sept ans des services au détriment de la Belgique.

Les services ayant apporté une contribution défavorable à la Belgique supérieure ou égale à 0,6 point de pourcentage sur les sept dernières années vont être analysés plus en détails.

Les prix dans **les restaurants et les cafés** ont progressé plus rapidement dans notre pays entre 2008 et 2015 (21,6 %)⁶ qu'en moyenne dans les pays voisins (13,9 %, soit 12,2 % en France⁷, 14,7 % en Allemagne et 17 % aux Pays-Bas).⁸ Cette augmentation plus rapide du prix pour la restauration en Belgique s'est d'autant plus marquée par rapport aux pays voisins par le fait que la Belgique octroie un poids bien plus important à cette catégorie que les autres pays : en Belgique, les restaurants et cafés représentaient en moyenne sur l'ensemble de la période 16,2 % des services contre

⁶ Pour rappel, une réduction de la TVA de 21 à 12 % avait été octroyée en Belgique sur les notes des repas dans les restaurants en janvier 2010. L'objectif de cette mesure n'était cependant pas une baisse de prix mais une augmentation de l'emploi dans le secteur.

⁷ Sur le graphique 29, la diminution de l'indice restaurants et cafés constatée pour la France mi 2009 est le résultat d'un abaissement du taux de TVA de 19,6 % à 5,5 % au 1^{er} juillet 2009 dans le secteur de la restauration. Fixé à 7 % au 1^{er} janvier 2011, le taux de TVA réduit est passé à 10 % le 1^{er} janvier 2014, conformément aux hausses de l'indice restaurants et cafés qui peuvent être constatées sur le graphique.

⁸ Soit un taux de croissance annuel moyen de 2,8 % pour la Belgique et de 1,9 % pour les pays voisins en moyenne pour les restaurants et cafés.

seulement 9,8 % dans les pays voisins en moyenne. Cependant, si un poids équivalent à la Belgique était attribué aux pays voisins pour les restaurants et cafés, cette catégorie resterait néanmoins la plus significative dans l'écart d'inflation cumulée des services, bien que sa contribution au détriment de notre pays se verrait réduite. L'écart total d'inflation pour les services entre la Belgique et ses voisins se porterait alors à 4,3 points de pourcentage (à la place de plus de 5,1 points de pourcentages actuellement).

Tableau 1 : Évolution des prix des services et des neuf catégories apportant au minimum 0,4 point de pourcentage à l'écart de progression des prix entre la Belgique et les pays voisins principaux entre 2008 et 2015

(Indice 2008=100)

	Belgique	Moyenne des pays voisins	Allemagne	France	Pays-Bas	Poids moyen 2008-2015 (en %)	
						Belgique	Moyenne des pays voisins
Services	116,0	110,9	109,4	111,4	117,0	100,0	100,0
Services poids=BE	116,0	111,6	110,5	111,3	118,5	:	:
Restaurants et cafés	121,6	113,9	114,7	112,2	117,0	16,2	9,8
Services culturels	125,3	112,0	108,8	113,4	126,6	4,6	3,9
Équipements et services de téléphone et de télécopie	90,0	83,4	87,1	76,2	90,1	7,1	6,8
Entretien et réparations	128,4	120,0	119,0	121,2	121,4	6,7	6,0
Protection sociale	121,6	121,4	117,2	119,5	143,9	5,9	3,2
Services médicaux et paramédicaux	115,3	97,0	85,3	105,0	143,9	2,8	2,8
Services domestiques et autres services pour l'habitation	123,9	116,8	114,7	118,3	116,6	3,0	1,4
Services d'hébergement	107,4	124,9	131,2	118,0	110,5	3,4	3,2
Loyers	110,5	110,5	109,0	110,5	122,0	12,6	20,4

Sources : CE, SPF Économie, DG Statistique-Statistics Belgium

En rouge : les catégories ayant contribué à l'écart de progression des prix entre la Belgique et les pays voisins en **défaveur** de la Belgique

En vert : les catégories ayant contribué à l'écart de progression des prix entre la Belgique et les pays voisins en **faveur** de la Belgique

Entre 2008 et 2015, **les services culturels** ont progressé de 25,3 % en Belgique contre 12,0 % en moyenne dans les pays voisins (8,8 % en Allemagne, 13,4 % en France et 26,6 % aux Pays-Bas)⁹. Une partie de l'écart d'inflation cumulée pour ces services a eu lieu en 2012, lorsqu'en Belgique la TVA sur le prix des abonnements de télédistribution est passée de 12 à 21 %.

En ce qui concerne **les services de téléphonie**, leur influence importante sur l'écart d'inflation cumulée au détriment de la Belgique sur l'ensemble de la période n'est pas due au fait d'une progression plus importante des prix dans notre pays mais d'une diminution moindre. En effet, depuis 2008, les prix des équipements et services de téléphone ont baissé de 10,0 % en Belgique contre une baisse de 16,6 % moyenne dans les pays voisins.¹⁰ Cette forte diminution est surtout le fait de la France¹¹, où le prix a baissé de 23,8 % sur l'ensemble de la période (-12,9 % en Allemagne et -9,9 % aux Pays-Bas). L'influence des services de téléphonie sur l'écart d'inflation cumulée au détriment de la Belgique s'est surtout fait sentir de 2011 à 2013.

⁹ Soit un taux de croissance annuel moyen de 3,3 % pour la Belgique et de 1,6 % pour les pays voisins en moyenne pour les services culturels.

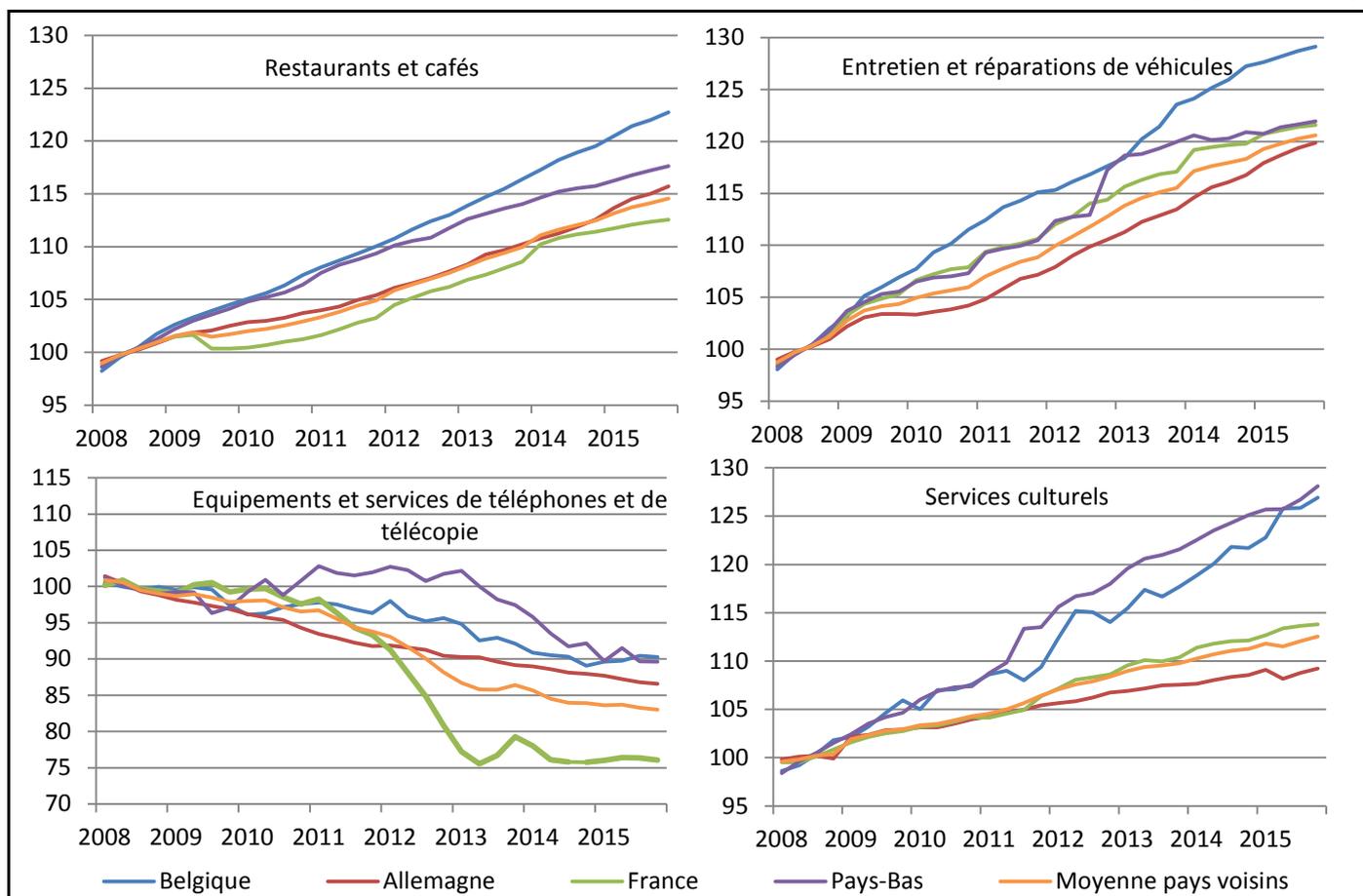
¹⁰ Soit un taux de croissance annuel moyen de -1,5 % pour la Belgique et de -2,6 % pour les pays voisins en moyenne pour les services de téléphonie.

¹¹ L'arrivée en 2012 d'un quatrième opérateur mobile, Free, avec des tarifs très bas a lancé une véritable guerre des prix sur le marché français.

Depuis 2008, la catégorie de **l'entretien et la réparation de véhicules** a progressé de 28,4 % en Belgique contre 20,0 % en moyenne dans les pays voisins (19,0 % en Allemagne, 21,2 % en France et 21,4 % aux Pays-Bas¹²¹³). C'est surtout en 2010, 2011 et 2014 que cette catégorie a influencé l'écart d'inflation cumulée au détriment de la Belgique.

Graphique 3 : Évolution trimestrielle du prix des restaurants et cafés, de l'entretiens et réparations de véhicules, des services culturels et des services de téléphones entre 2008 et 2015 en Belgique et dans les pays voisins principaux

(Indice 2008=100)



Sources : CE, SPF Économie, DG Statistique-Statistics Belgium

L'évolution des coûts salariaux unitaires (qui sont les rapports entre les coûts salariaux horaires et la productivité horaire) peuvent constituer un facteur explicatif quant à l'évolution des prix plus rapide pour les services en Belgique par rapport à ses pays voisins.¹⁴

En effet, pour le **secteur de l'hébergement et la restauration**, si on compare l'évolution des coûts salariaux unitaires entre 2007 et 2014 en Belgique et dans les pays voisins, on constate que ceux-ci ont progressé plus rapidement dans notre pays¹⁵ (soit +37,5 % contre +26,4 % en moyenne dans les pays voisins) en raison d'une progression plus rapide

¹² La forte hausse constatée pour l'indice entretiens et réparations de véhicules aux Pays-Bas au quatrième trimestre 2012 est le résultat d'une hausse du taux de TVA standard en octobre 2012 de 19 à 21 %.

¹³ Soit un taux de croissance annuel moyen de 3,6 % pour la Belgique et de 2,6 % pour les pays voisins en moyenne pour l'entretien et la réparation de véhicules.

¹⁴ Ces écarts en terme de coûts salariaux unitaires sont en effet susceptibles de se répercuter sur les prix à la consommation, en particulier dans le cas des services. BNB - Rapport 2013 - Évolution économique et financière

¹⁵ Il faut cependant noter que, si pour la restauration la Belgique affiche en effet une croissance plus importante de ses prix à la consommation, pouvant découler d'une progression défavorable de ses coûts salariaux unitaires, ce n'est pas le cas pour les services d'hébergement, où les prix ont beaucoup moins augmenté dans notre pays.

des coûts salariaux horaires en Belgique (+23,9 % contre +17,6 % en moyenne dans les pays voisins) cumulée à une plus forte baisse de la productivité belge pour cette branche (-10,0 % contre -3,3 % en moyenne dans les pays voisins).¹⁶

De même, pour le **secteur de la télécommunication**, où les coûts salariaux unitaires ont progressé de 24,4 % en Belgique entre 2007 et 2013¹⁷, contre une baisse de 29,1 % en moyenne dans les pays voisins, en raison principalement d'une forte augmentation de la productivité horaire en Allemagne et en France pour cette branche.¹⁸

Pour ce qui est **du commerce en général, en ce compris la réparation d'automobiles**, le constat est différent : la Belgique a vu ses coûts salariaux unitaires évoluer moins rapidement que ceux de ses pays voisins entre 2007 et 2014, soit respectivement +15,3 % contre +18,1 %. C'est au niveau de la productivité que notre pays s'est démarqué, soit +2,6 % contre -0,1 % en moyenne dans les pays voisins.¹⁹

Tableau 2 : Croissance cumulée du coût salarial horaire et de la productivité horaire en volume (chaîné 2005) et du coût salarial unitaire – 2007-2014

(En %)

	Belgique	Moyenne Pays voisins	Allemagne	France	Pays-Bas
Coût salarial horaire					
G - Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	18,2	18,0	21,0	14,1	17,2
I - Hébergement et restauration	27,5	20,8	23,6	20,2	9,4
J61 - Télécommunications (2007-2013)	16,7	20,9	18,6	19,8	14,4
Productivité horaire en volume					
G - Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2,6	-0,1	-1,7	2,0	9,0
I - Hébergement et restauration	-7,3	-4,5	-6,6	-0,8	-15,8
J61 - Télécommunications (2007-2013)	-6,0 ²⁰	70,5	80,6	55,6	13,5
Coûts salariaux unitaires					
G - Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	15,3	18,1	23,1	11,9	7,5
I - Hébergement et restauration	37,5	26,4	32,4	21,3	30,0
J61 - Télécommunications (2007-2013)	24,1	-29,1	-34,3	-23,0	0,8

Source : CE

¹⁶ Ces calculs ont été réalisés selon la méthode développée par le Groupe d'experts « Compétitivité et Emplois » dans l'étude « Coût salarial, subventions salariales, productivité du travail et effort de formation des entreprises », en juillet 2013, sans toutefois prendre en compte l'effet des subventions salariales allégeant du coût du travail.

¹⁷ Entre 2007 et 2014 le secteur de la télécommunication a vu ses coûts salariaux unitaires progresser de 25,1 % en Belgique et de 11,0 % aux Pays-Bas. Pour l'Allemagne et la France les dernières données disponibles pour ce secteur portent sur 2013.

¹⁸ Pour rappel, la productivité est ici calculée comme le rapport entre la valeur ajoutée brute en volumes chaînés (2005) et l'emploi (en heures travaillées). Or en Belgique, contrairement aux pays voisins, il n'y a pas d'ajustement hédonique du déflateur de la valeur ajoutée. De ce fait, la valeur ajoutée brute en volumes chaînés progressera moins rapidement en Belgique que dans les pays voisins. Ceci explique en partie les mauvais résultats de la Belgique en matière de productivité par rapport aux pays voisins, en particulier pour des secteurs tels que les télécommunications, ces mauvais résultats se répercutant alors sur les coûts salariaux unitaires. Si on applique en Belgique un déflateur moyen aux trois pays voisins, les coûts salariaux unitaires belges baisseraient de 22,0 % dans le secteur des télécommunications (à la place d'une augmentation de 24,1 % constatée actuellement).

¹⁹ On ne peut cependant pas faire de lien avec l'évolution du prix des services de réparation de véhicules en particulier.

²⁰ Ce mauvais résultat de la Belgique en matière de productivité est à tempérer étant donné l'absence de correction hédonique du déflateur belge de la valeur ajoutée (voir note de bas de page 136).

II.2 Produits alimentaires transformés

Comme c'est le cas depuis le début de la période analysée, l'inflation belge pour les aliments transformés (1,6 %) s'est révélée supérieure à la moyenne des pays voisins en 2015 (0,4 %). Depuis 2008, les prix des aliments transformés ont progressé de 16,9 % en Belgique contre seulement 11,8 % en moyenne dans les pays voisins (16,6 % aux Pays-Bas, 12,9 % en Allemagne et 9,5 % en France), soit un écart de 5,1 points de pourcentage entre la Belgique et les pays voisins cumulé sur sept ans.²¹ En outre, si le tabac et les boissons alcoolisées ne sont pas pris en compte, l'écart de progression des prix s'en voit encore amplifié en défaveur de la Belgique (+13,9 % contre +6,4 % en moyenne dans les pays voisins, soit un écart de 7,5 points de pourcentage). À taux de taxation constants, les prix belges pour les aliments transformés ont également montré une progression plus importante que dans les pays voisins, bien que dans ce cas l'écart s'en trouve légèrement réduit.²²

L'évolution des prix plus élevée en Belgique pour les aliments transformés pourrait découler notamment d'une progression des prix à la production de l'industrie agroalimentaire plus prononcée dans notre pays. En effet, en comparant l'évolution des prix à la production de l'agroalimentaire en Belgique et dans les pays voisins²³, on note que depuis 2008, ils ont progressé plus rapidement en Belgique (+10,5 %) et aux Pays-Bas (10,1 %) qu'en Allemagne (+7,4 %) et en France (+2,4 %), comme cela est le cas pour les prix à la consommation des produits alimentaires transformés. Il faut cependant souligner que le prix à la production n'est pas le seul élément qui intervient dans la formation du prix à la consommation. D'autres coûts (comme l'énergie, le transport, les salaires, ...), l'intensité de la concurrence, les caractéristiques spécifiques du marché, les contrats à terme, ... jouent aussi un rôle important dans la fixation des prix.

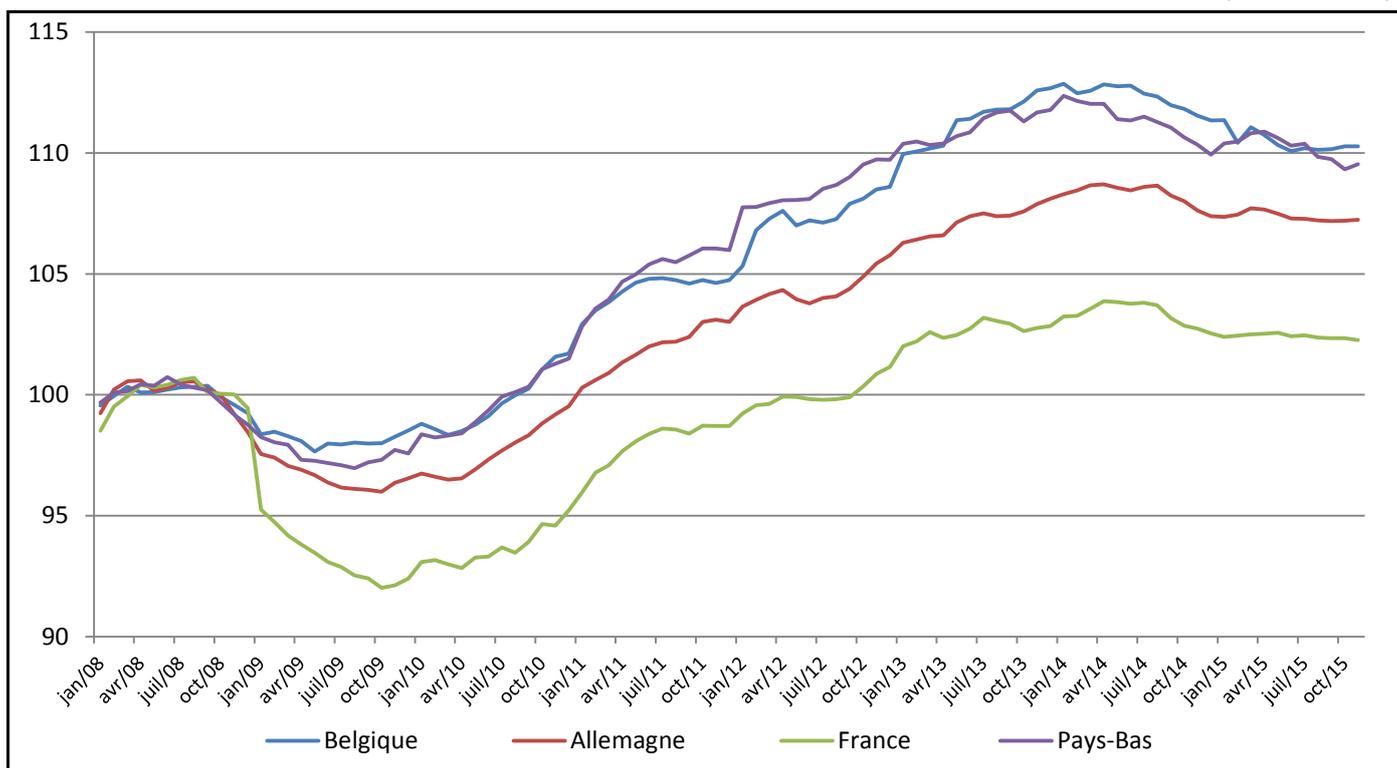
²¹ Sur l'ensemble de la période analysée, c'est en 2008, suite à la flambée du prix des matières premières alimentaires que l'écart d'inflation entre la Belgique et les pays voisins a été le plus important, avec 2,4 points de pourcentage.

²² À taux de taxation constants, les prix des aliments transformés auraient progressé de 14,5 % en Belgique entre 2008 et 2015 contre une augmentation de 10,1 % dans les pays voisins en moyenne (en Allemagne +12,0 %, aux Pays-Bas +9,1 % et en France +8,3 %).

²³ Le prix à la production a été calculé au moyen d'une moyenne pondérée (sur la base des poids des secteurs correspondants au sein de l'IPCH), d'une part, des prix à la production pour le marché intérieur (pour les secteurs NACE 1040 huiles et graisses, 1050 produits laitiers, 1060 farines et céréales transformées, 1070 produits de boulangerie-pâtisserie, 1080 autres produits alimentaires et 1100 boissons) et, d'autre part, de la statistique des prix à la production de ces mêmes secteurs pour la zone euro (19 pays). Bien que la qualité des statistiques de prix à la production ne soit pas toujours optimale, il s'agit de l'indicateur qui mesure le mieux l'évolution des prix à la production de l'industrie transformatrice. Comme les marchandises vendues dans le commerce de détail sont produites tant au niveau local qu'à l'étranger, un poids de 60 % a été attribué pour la production domestique et 40 % pour les produits alimentaires en provenance de l'étranger. Pour plus d'information sur la méthodologie : [Rapport annuel 2013 de l'observatoire des prix – III.2 Évolution des prix dans la filière des produits alimentaires transformés](#)

Graphique 4 : Évolution des prix à la production de l'industrie alimentaire en Belgique et dans les pays voisins

(Indice 2008=100)



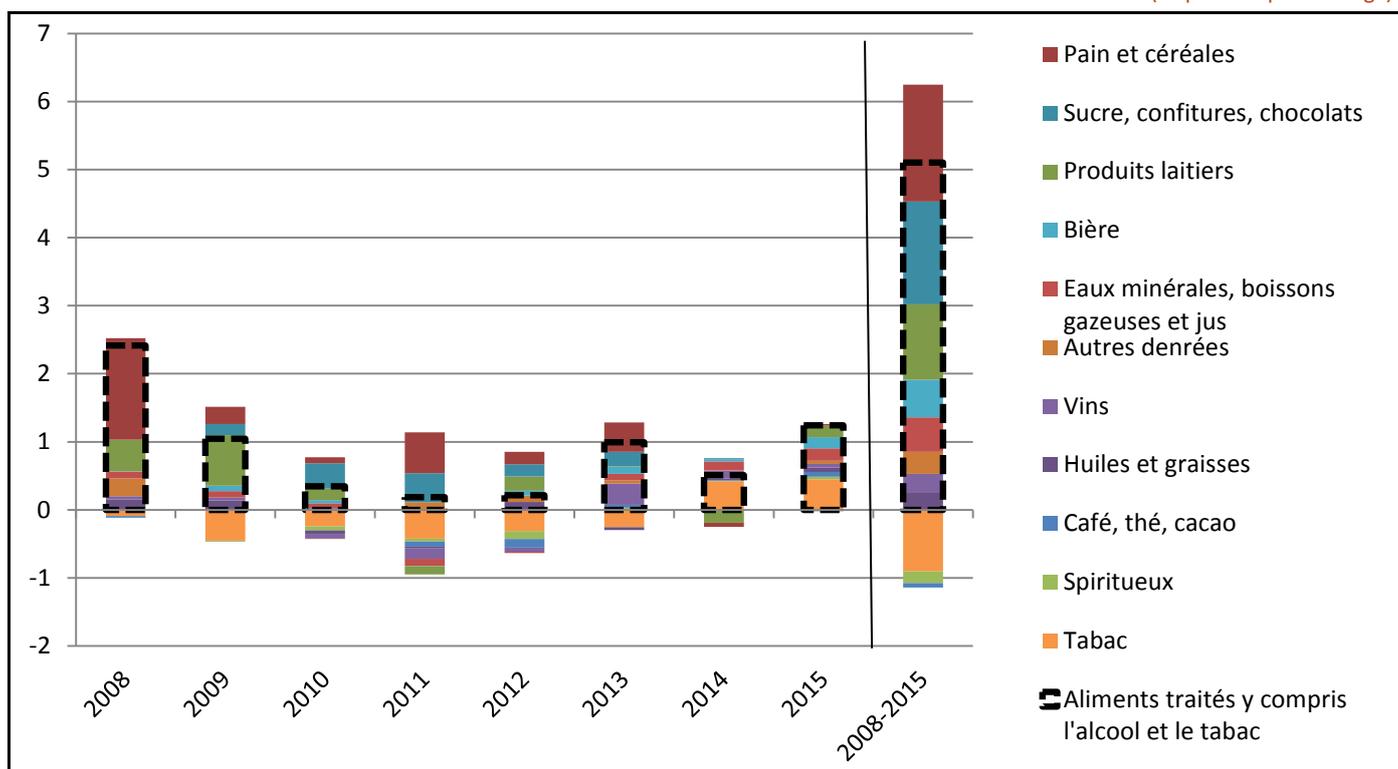
Source : CE

Sur l'ensemble des aliments transformés, deux catégories se démarquent, en contribuant plus fortement à l'écart de progression des prix entre 2008 et 2015 entre la Belgique et ses pays voisins. Il s'agit du pain et des céréales et des sucres et confiseries, apportant chacune plus de 1,5 point de pourcentage à l'écart d'inflation cumulée au détriment de la Belgique (qui est pour rappel de 5,1 points de pourcentage).²⁴

²⁴ L'écart d'inflation pour les pains et les céréales entre la Belgique et ses voisins s'est surtout creusé en début de période (2008 et 2009). Pour les sucres et les confiseries c'est entre 2009 à 2013 que la croissance des prix s'est révélée plus élevée en Belgique. En se concentrant uniquement sur 2015, les résultats sont différents et l'écart entre la Belgique et ses voisins s'est fortement réduit pour ces deux catégories d'aliments: l'inflation pour le pain et les céréales était identique en Belgique et dans les pays voisins en moyenne, soit 0,7 %. Pour les sucres et confiseries, la Belgique a affiché une inflation 2015 (0,8 %) moins élevée que ses voisins en moyenne (0,9 %).

Graphique 5 : Contributions cumulées des différentes catégories d'aliments transformés à l'écart de progression des prix entre la Belgique et les pays voisins principaux de 2008 à 2015

(En point de pourcentage)



Sources : CE, SPF Économie, DG Statistique-Statistics Belgium

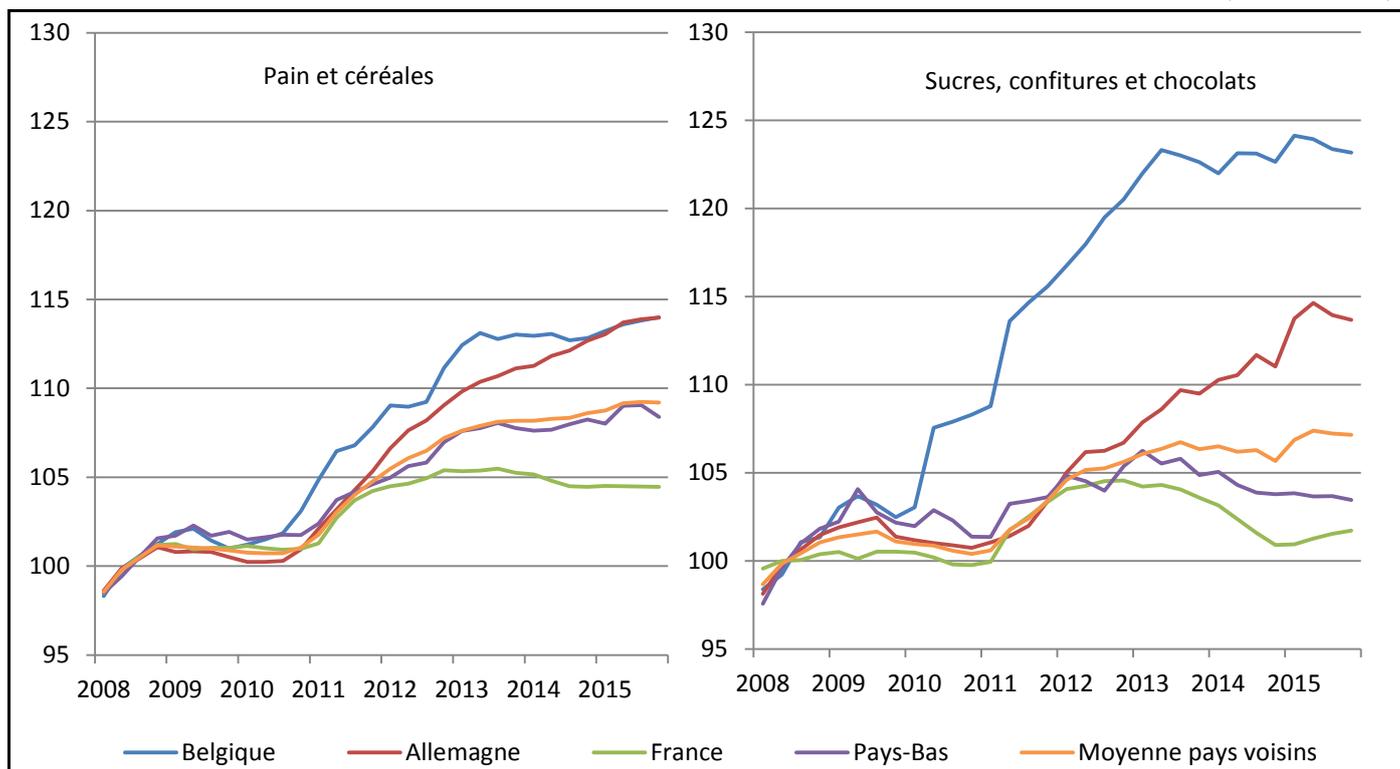
Les prix du **pain et des céréales** ont progressé plus rapidement dans notre pays entre 2008 et 2015 (13,7 %) qu'en moyenne dans les pays voisins (9,1 %, soit 13,7 % également en Allemagne, 8,6 % aux Pays-Bas et 4,5 % en France)²⁵. Cette augmentation plus rapide du prix pour le pain et les céréales en Belgique s'est d'autant plus marquée par rapport aux pays voisins par le fait que la Belgique octroie un poids beaucoup plus important à cette catégorie que les autres pays : en Belgique, le pain et les céréales représentaient en moyenne sur l'ensemble de la période 24,4 % des aliments transformés contre 18,8 % dans les pays voisins en moyenne sur sept ans. Si un poids équivalent à la Belgique était attribué aux pays voisins pour le pain et les céréales, cette catégorie ne contribuerait plus majoritairement à l'écart d'inflation cumulée pour les aliments transformés mais céderait sa place aux sucres et confiseries et aux produits laitiers. C'est surtout en 2008 que les pains et céréales ont apporté une importante contribution à l'écart d'inflation cumulée au détriment de la Belgique.²⁶

²⁵ Soit un taux de croissance annuel moyen de 1,8 % pour la Belgique et de 1,3 % pour les pays voisins en moyenne pour les pains et céréales entre 2008 et 2015.

²⁶ Si on regarde l'évolution des prix à la production pour la catégorie des pains et céréales uniquement (c'est-à-dire pour les industries portant sur le travail des grains, la fabrication de produits amyliacés ainsi que la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, NACE 10.6 et 10.7, pondérés par le poids des témoins correspondants dans les indices des prix à la consommation nationaux), on peut constater que parallèlement aux prix à la consommation, les prix à la production ont progressé plus rapidement en Belgique (+12,9 % entre 2008 et 2015) que dans les pays voisins (+10,6 % en Allemagne, +9,1 % aux Pays-Bas et -7,2 % en France).

Graphique 6 : Évolution trimestrielle du prix des pains et céréales et des sucres et confiseries entre 2008 et 2015 en Belgique et dans les pays voisins principaux

(Indice 2008=100)



Sources : CE, SPF Économie, DG Statistique-Statistics Belgium

Les sucres, confitures et chocolats ont apporté une contribution à l'écart d'inflation cumulée sur l'ensemble de la période quasi similaire à celle des pains et céréales alors que le poids de cette catégorie est bien moindre (en moyenne sur l'ensemble de la période 8,9 % des produits alimentaires transformés en Belgique et 8,5 % pour les pays voisins en moyenne). L'importante contribution de cette catégorie à l'écart d'inflation cumulée ne peut dès lors être attribuée qu'à l'évolution des prix fortement défavorable en Belgique. En effet, en sept ans le prix des sucres et confiseries ont augmenté substantiellement de 23,6 % en Belgique contre seulement 7,2 % en moyenne dans les pays voisins (14,0 % en Allemagne, 3,7 % aux Pays-Bas et seulement 1,4 % en France).²⁷ C'est surtout en 2010 et 2011 que les sucres et confiseries ont apporté une importante contribution à l'écart d'inflation cumulée au détriment de la Belgique. Depuis 2014, l'inflation belge pour cette catégorie est redevenue similaire à celle des pays voisins.²⁸

²⁷ Soit un taux de croissance annuel moyen de 3,1 % pour la Belgique et de 1,0 % pour les pays voisins en moyenne pour les sucres et confiseries entre 2008 et 2015.

²⁸ Les données relatives aux prix à la production pour les industries du sucre (10.8.1) et du cacao, chocolat et confiseries (10.8.2) n'étant pas disponibles pour l'ensemble des pays analysés, une comparaison avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation n'a pu être réalisée pour ce groupe de produits en particulier.

Tableau 3 : Évolution des prix des produits alimentaires transformés et leurs composantes en Belgique et les pays voisins principaux entre 2008 et 2015

(Indice 2008=100)

	Belgique	Moyenne des pays voisins	Allemagne	France	Pays-Bas	Poids moyen 2008-2015 (en %)	
						Belgique	Moyenne des pays voisins
Aliments transformés	116,9	111,8	112,9	109,5	116,6	100,0	100,0
Aliments transformés - Poids = BE	116,9	111,4	112,0	109,6	115,4	:	:
Aliments transformés SS tabac & alcool	113,9	106,4	110,1	102,3	108,0	67,4	64,7
Pain et céréales	113,7	109,1	113,7	104,5	108,6	24,4	18,8
Sucre et confiserie	123,6	107,2	114,0	101,4	103,7	8,9	8,5
Produits laitiers	108,6	101,8	104,1	99,2	106,7	15,2	17,0
Bière	124,3	110,5	108,7	116,6	120,6	4,8	5,4
Eaux minérales et jus	112,2	106,3	106,6	105,4	110,8	8,9	8,4
Autres denrées	109,3	103,2	108,6	96,5	104,7	5,0	5,2
Vins	113,4	114,2	112,1	116,1	113,2	8,9	6,9
Huiles et graisses	118,3	108,2	113,4	103,8	106,9	2,8	2,9
Café, thé, cacao	125,1	115,8	118,7	110,7	124,0	2,3	3,9
Spiritueux	116,6	112,8	107,1	116,0	111,5	1,4	3,0
Tabac	130,3	130,5	123,5	136,0	154,5	17,5	20,0

Sources : CE, SPF Économie, DG Statistique-Statistics Belgium

En rouge : les catégories ayant contribué à l'écart de progression des prix entre la Belgique et les pays voisins en **défaveur** de la Belgique

En vert : les catégories ayant contribué à l'écart de progression des prix entre la Belgique et les pays voisins en **faveur** de la Belgique

II.3 Biens industriels non-énergétiques

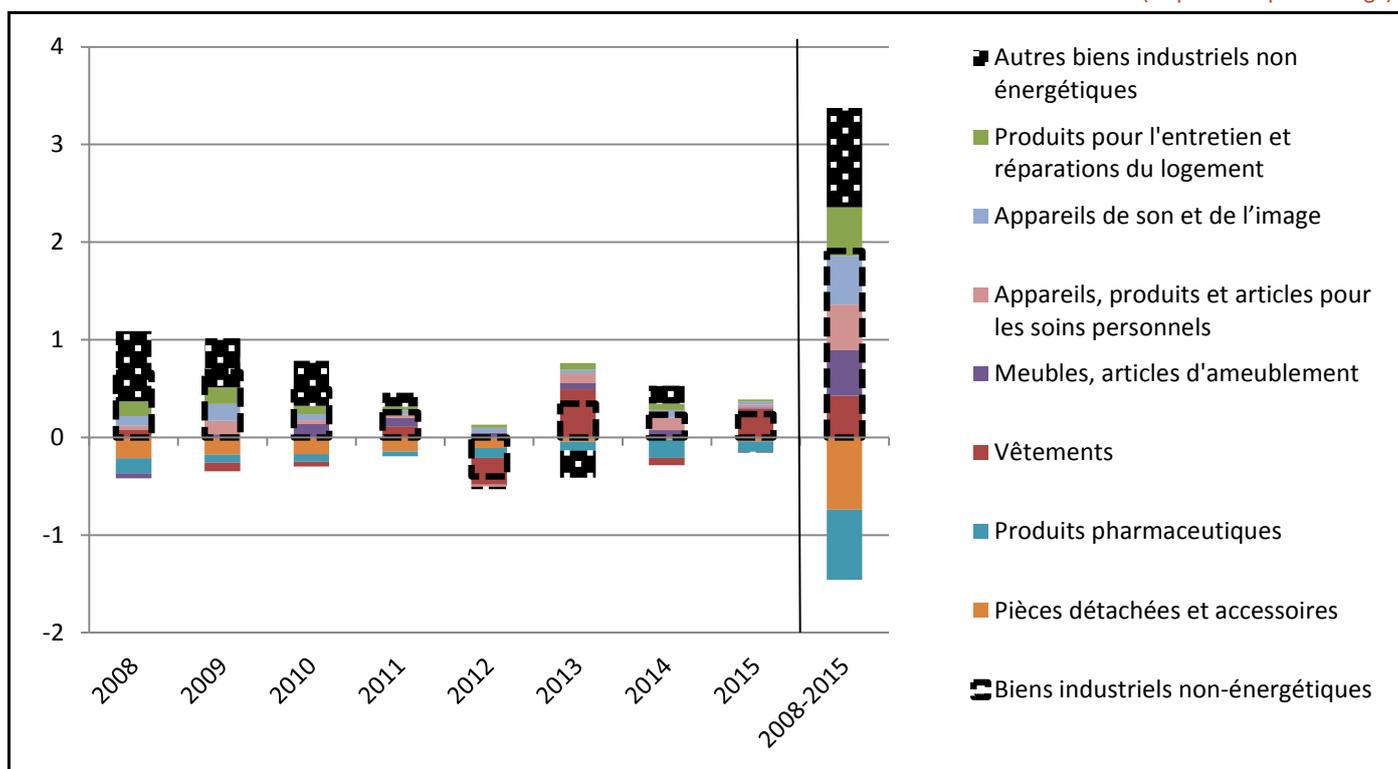
Au contraire des deux catégories précédentes, l'écart d'inflation cumulée entre la Belgique et la moyenne des pays voisins, bien que présent, ne s'est jamais révélé de très grande envergure pour l'ensemble des biens industriels non-énergétiques. En 2015, l'inflation pour les biens industriels non-énergétiques était de 0,5 % en Belgique et de 0,2 % en moyenne dans les pays voisins (0,8 % en Allemagne, -0,3 % en France et -0,4 % aux Pays-Bas). A plus long terme, par rapport à 2008, les prix des biens industriels non-énergétiques se sont révélés 6,0 % plus chers en Belgique contre une augmentation de 4,1 % en moyenne dans les pays voisins (6,0 % en Allemagne, 2,5 % aux Pays-Bas et 2,0 % en France)²⁹, soit une différence de 1,9 point de pourcentage seulement sur l'ensemble de la période. Les progressions de prix plus rapides pour certains produits en Belgique ont, pour la plupart, été compensées par des évolutions des prix plus favorables pour d'autres biens.

Les biens industriels non-énergétiques ayant apporté les plus importantes contributions à l'écart de progressions des prix entre la Belgique et ses voisins depuis 2008 au détriment de notre pays, soit au minimum 0,4 point de pourcentage, sont au nombre de cinq. Il s'agit, d'une part, des produits pour l'entretien et les réparations courantes du logement (comme la peinture, les vitres, le ciment, ...), des appareils de réception et d'enregistrement du son et de l'image (comme les radios ou les télévisions), des appareils et produits pour les soins personnels (comme la brosse à dents, le rasoir, le savon ou encore le shampoing, ...), des meubles, et des vêtements. D'autre part, les pièces détachées et accessoires pour automobiles (comme les pneus ou les pièces de rechange) et les produits pharmaceutiques, ont quant à eux contribué à réduire cet écart de respectivement 0,7 point de pourcentage chacun sur la même période.

²⁹ À taux de taxation constants, les prix des biens industriels non-énergétiques auraient progressé de 5,9 % en Belgique (contre 6,0 % actuellement), de 1,7 % en France (contre 2,0 % actuellement) et de 0,5 % aux Pays-Bas (contre 2,5 % actuellement, en raison notamment de la hausse du taux de TVA de 19 à 21 % en octobre 2012). En Allemagne l'évolution des prix des biens industriels non-énergétiques n'aurait pas été modifiée.

Graphique 7 : Contributions cumulées des différentes catégories de biens industriels non-énergétiques à l'écart de progression des prix entre la Belgique et les pays voisins principaux de 2008 à 2015*

(En points de pourcentage)



Sources : CE, SPF Économie, DG Statistique-Statistics Belgium

* Les 26 autres catégories de biens industriels non-énergétiques apportent conjointement une contribution de 1,0 point de pourcentage à l'écart de progression des prix sur sept ans des biens industriels non-énergétiques au détriment de la Belgique.

Les biens industriels non-énergétiques ayant apporté les contributions les plus conséquentes au détriment de la Belgique sur les sept dernières années ont été analysés plus en détails, soit les produits d'entretien pour l'habitation, les appareils audiovisuels, les appareils et produits pour les soins personnels et les meubles.

Depuis 2008 les prix pour **les produits d'entretien de l'habitation** ont en effet augmenté de 18,8 % en Belgique contre +13,7 % en moyenne dans les pays voisins.³⁰ Si l'évolution des prix en Belgique pour cette catégorie est relativement similaire à celle en Allemagne (+17,4 %), les Pays-Bas (+7,4 %) et, dans une moindre mesure la France (+12,1 %), ont affiché une croissance de prix beaucoup moins importante. C'est surtout en 2008 et 2009 que la contribution de cette catégorie à l'écart d'inflation cumulée au détriment de la Belgique a été importante.

En ce qui concerne **les appareils de réception et d'enregistrement du son et de l'image**, bien que leur prix ait fortement diminué aussi bien en Belgique que dans les pays voisins, la baisse s'est révélée beaucoup plus importante chez nos voisins, soit -47,7 % en moyenne (contre -39,3 % dans notre pays)^{31 32}. L'importante baisse affichée par les pays voisins en moyenne est principalement le fait de la France, où le prix des appareils audiovisuels a diminué de 56,4 %

³⁰ Soit un taux de croissance annuel moyen de 2,5 % pour la Belgique et de 1,9 % pour les pays voisins en moyenne pour les produits d'entretien pour l'habitation entre 2008 et 2015.

³¹ Soit un taux de croissance annuel moyen de -6,9 % pour la Belgique et de -8,9 % pour les pays voisins en moyenne pour les appareils d'enregistrement entre 2008 et 2015.

³² Il faut rappeler ici que l'indice des prix à la consommation est un indice « à qualité constante », c'est-à-dire qu'une correction est réalisée au niveau de l'évolution des prix observée si les caractéristiques de l'ancien et du nouveau produit ne sont pas assez proches. Si on est face à une baisse de qualité, la hausse des prix effective de l'indice sera supérieure à la hausse des prix observée et vice versa. De cette manière l'évolution de l'indice des prix est une évolution de prix « pure ». Cet ajustement de qualité est particulièrement important pour les biens technologiques. [HICP Methodology](#).

par rapport à 2008. Par contre, l'Allemagne et les Pays-Bas ont affiché une baisse de prix relativement similaire à notre pays, voire légèrement plus faible, soit -36,8 % en Allemagne et -39,2 % aux Pays-Bas.

Pour les **appareils et produits de soins personnels**, ils se sont révélés 11,2 % plus chers par rapport à 2008 en Belgique, alors que les consommateurs dans les pays voisins n'ont dû payer que 1,1 % en plus sur la même période en moyenne. En Allemagne les prix se sont même réduits de 1,8 %. En France les prix pour ces produits étaient 2,3 % plus élevés et aux Pays-Bas 6,1 % plus chers.³³ C'est surtout en 2009, 2013 et 2014 que l'écart de progression des prix entre la Belgique et les pays voisins s'est creusé pour cette catégorie.

En ce qui concerne **les meubles**, la Belgique a affiché une progression de ses prix beaucoup plus importante que dans les pays voisins, avec une augmentation de 12,5 % depuis 2008 contre seulement +5,0 % en moyenne dans les pays voisins (5,9 % en Allemagne, 4,8 % en France et 0,9 % aux Pays-Bas).³⁴ C'est surtout à partir du quatrième trimestre 2009 que l'évolution des prix belges pour les meubles se détache de celle de ses voisins.

Tableau 4 : Évolution des prix des biens industriels non-énergétiques et des sept catégories apportant les plus importantes contributions à l'écart de progression des prix entre la Belgique et les pays voisins principaux entre 2008 et 2015

(Indice 2008=100)

	Belgique	Moyenne des pays voisins	Allemagne	France	Pays-Bas	Poids moyen 2008-2015 (en %)	
						Belgique	Moyenne des pays voisins
Biens industriels non-énergétiques	106,0	104,1	106,1	102,0	102,5	100,0	100,0
Biens industriels non-énergétiques - Poids=BE	106,0	104,1	105,7	102,2	103,4	:	:
Produits pour l'entretien du logement	118,8	113,7	117,4	112,1	107,4	4,1	2,0
Appareils d'enregistrement du son et de l'image	60,7	52,3	63,1	43,6	60,8	1,7	2,0
Appareils, produits et articles pour les soins personnels	111,2	101,1	98,2	102,3	106,1	4,7	6,2
Meubles, articles d'ameublement	112,5	105,0	105,9	104,8	100,9	6,8	7,0
Vêtements	107,3	104,8	108,5	101,9	96,3	16,9	13,8
Produits pharmaceutiques	90,3	105,7	117,5	92,5	104,3	4,5	4,1
Pièces détachées et accessoires	100,0	114,2	112,5	116,4	121,0	1,9	4,3

Sources : CE, SPF Économie, DG Statistique-Statistics Belgium

En rouge : les catégories ayant contribué à l'écart de progression des prix entre la Belgique et les pays voisins en **défaveur** de la Belgique

En vert : les catégories ayant contribué à l'écart de progression des prix entre la Belgique et les pays voisins en **faveur** de la Belgique

³³ Soit un taux de croissance annuel moyen de 1,5 % pour la Belgique et de 0,2 % pour les pays voisins en moyenne pour les appareils et produits de soins personnels entre 2008 et 2015.

³⁴ Soit un taux de croissance annuel moyen de 1,7 % pour la Belgique et de 0,7 % pour les pays voisins en moyenne pour les meubles entre 2008 et 2015.

Liste des abréviations

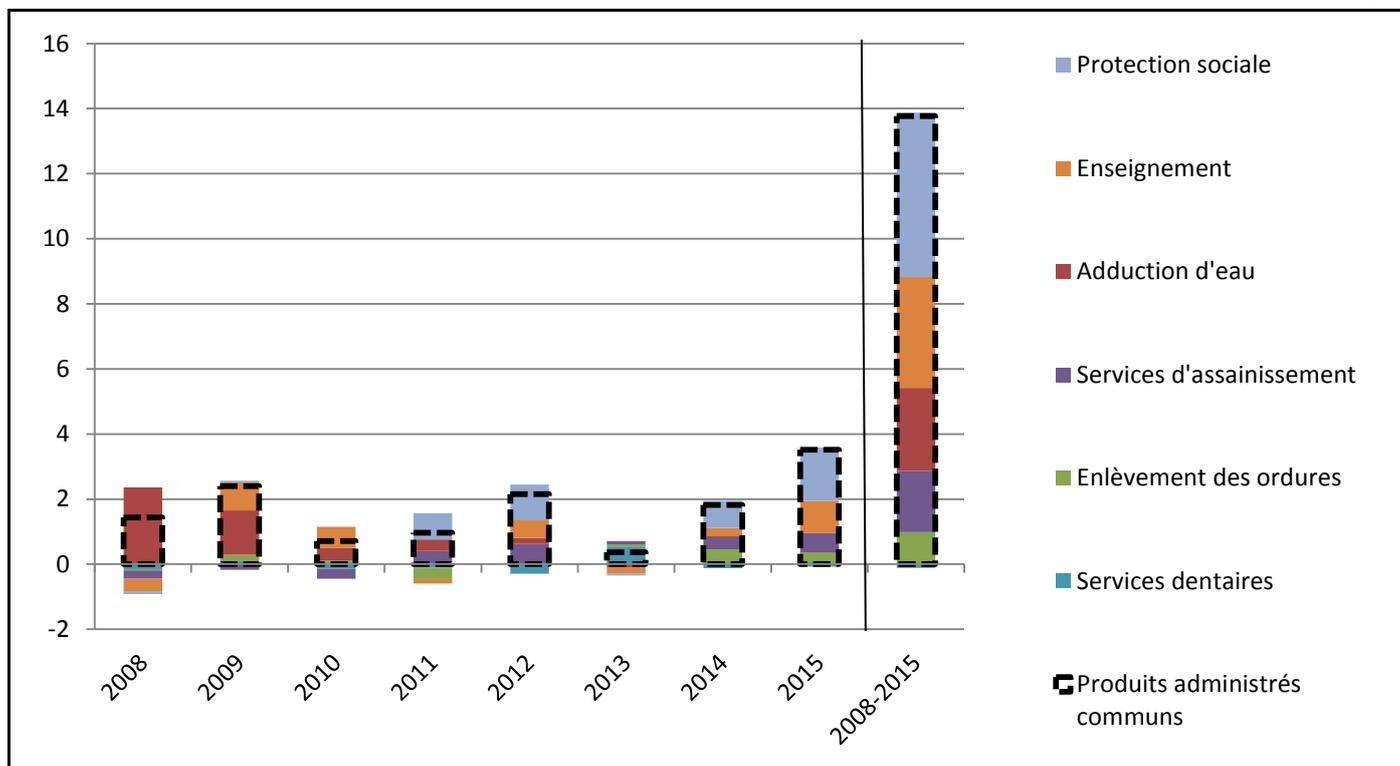
ABS	Algemeen Boerensyndicaat
APETRA	Agence PETRolière
A.R.	Arrêté Royal
BE	Belgique
BNB	Banque Nationale de Belgique
BOFAS	Le Fonds d'assainissement des sols des stations-service
BRUGEL	BRUxelles Gaz Electricité
CBL	La Confédération Belge de l'industrie Laitière
CBS	Centraal Bureau voor de Statistiek (Pays-Bas)
CE	Commission européenne
Comeos	Fédération belge pour le commerce et les services
CREG	Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz
CSPE	Contribution au Service Public de l'Électricité (France)
CWaPE	Commission wallonne pour l'Energie
DE	Allemagne
DESTATIS	Statisches Bundesamt (Allemagne)
DG Statistique-Statistics Belgium	Direction générale Statistique du SPF Économie
EUR	Euro
Eurostat	Statistical Office of the European Commission
FAME	Fatty Acid Methyl Ester
Fapetro	Fonds d'analyse des produits pétroliers
Fedis	Fédération belge de la distribution
FMI	Fonds monétaire international
Fob	Free on board
FR	France
IBPT	Institut belge des services postaux et des télécommunications
ICN	Institut des comptes nationaux
IEA	International Energy Agency
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques (France)
IPC	Indice des prix à la consommation

IPCH	Indice des prix à la consommation harmonisé
IPCN	Indice des prix à la consommation national
kWh	Kilowatt heure
LPG	Liquefied Petroleum Gas
NACE	Nomenclature statistiques des activités économiques dans la CE
NL	Pays-Bas
NWE	Northwest Europe
NZa	Nederlandse Zorgautoriteit (autorité néerlandaise de soins de santé)
PMM	Prix du marché mondial
Ppm	Parts per million
RON	Research Octane Number
SPF Économie	Service Public Fédéral Économie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
T1	Premier trimestre
T2	Deuxième trimestre
T3	Troisième trimestre
T4	Quatrième trimestre
TCFE	Taxe sur la consommation finale d'électricité (France)
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UEBL	Union économique belgo-luxembourgeoise
USD	United States dollar
USDA	United States Department of Agriculture
VREG	Vlaamse regulator van de elektriciteits- en gasmarkt
Wmo	Wet maatschappelijke ondersteuning (Pays-Bas)

Annexes

Annexe 6 : Contributions annuelles de chaque composante des produits administrés communs à l'écart d'inflation entre la Belgique et les pays voisins principaux depuis 2008

(En points de pourcentage)



Sources : CE, SPF Économie, DG Statistique